

Conseils et infos pour tous ceux et celles qui photographient ou filment lors d'une manif ou pendant une action et sur le comportement face à la police

Activisme média – quelques réflexions

Nous considérons l'acte de filmer, de photographier et d'interviewer lors d'une manif ou pendant une action comme une forme d'action de même que les graffitis, mégaphones ou banderoles de tête. Tu n'es pas extérieur-e à la manif/action, tu en fais parti.

Pour cela et surtout parce que ton matériel peut leur être utile, les flics s'intéressent à toi.

Nous avons constaté lors de manif que les personnes munies de caméras étaient particulièrement prises pour cible par la police ou que celle-ci confisque le matériel (aussi après coup, par exemple à la maison). Ce matériel peut ensuite être utilisé par la justice comme éléments de preuve.

En tant que photographe ou de camera-wo-man, tu es responsable du matériel enregistré; c'est pourquoi il faut agir en conséquence! Tu fais partie d'une action collective.

Le mieux, c'est de réfléchir avant l'événement au cadre de publication. Des soirées d'informations, réunions et soirées de solidarité sont le lieu idéal pour ce faire.

Filmer et photographier doit faire parti des luttes contre le G8 à Heiligendamm! Cela va à l'encontre de l'activisme médiatique que n'importe qui se fasse un archive personnel comme « souvenir ».

Lors d'affrontements (arrestations ou bagarres), ta caméra et un témoin. Pense à l'utiliser en conséquence! Le simple fait de filmer peut apaiser la situation.

Infos pratiques quant à l'activisme médiatique

Ne menez pas vos actions seul-e-s, mais en groupes formés à l'avance. De même que lors de graffitis, il faut prévoir des gens pour vous protéger des flics.

Réfléchissez à l'avance comment vous voulez vous rendre sur les lieux de l'action et repartir ensuite.

Et réfléchissez aussi AVANT d'appuyer sur le déclencheur à ce que vous voulez filmer/photographier. Filmer ou photographier lors d'actions est très délicat, en particulier lors d'actions illégales, car vous faites courir des risques à d'autres.

Réfléchi chaque fois si tu es en train de faire des photos/images sensationnalistes ou si tu rassembles des infos vraiment utiles. La protection des gens que tu filmes ou photographies est toujours plus importante que le sensationnalisme.

Parlez aux gens avant de les filmer ou photographier: demandez-leur s'ils/elles sont d'accord et si oui, de quelle façon ils/elles aimeraient être filmé-e-s ou photographié-e-s et s'ils/elles autorisent la publication.

Anonymat

En Allemagne, il existe à beaucoup d'endroits une loi interdisant de se masquer lors de manif, l'argument « qui ne veut pas être reconnu-e n'a qu'à se masquer » est donc un peu trop facile. Il existe suffisamment de raisons pour se masquer (répression, fascistes, ...). Mais cela ne veut pas dire que ceux et celles qui ne le font pas aient forcément envie d'être filmé-e-s ou photographié-e-s en gros plan. Pour faire passer l'ambiance et les contenus politiques d'une action ou d'une manif, il

n'est pas nécessaire de montrer les visages. Tu peux aussi montrer les gens de dos. Réfléchis déjà en photographiant/filmant à ce qui doit être montré et ce qui ne doit pas l'être.

Si vous voulez télécharger votre matériel sur Internet, c'est certainement une bonne idée, puisqu'il sera ainsi accessible à beaucoup de monde. Internet est un moyen de communication rapide et vous voudrez sûrement faire vite.

Prenez en tout cas le temps de rendre anonyme les images « délicates » et les visages avant toute publication. La barre sur les yeux est particulièrement importante, car les flics mesurent souvent la distance entre les yeux lors de la visualisation des images. Rendre anonyme fait partie intégrante du travail de montage du film. Renseignez-vous où vous pouvez recevoir un soutien technique – regardez par exemple sur www.videoactivism.org.

Quelques conseils concrets

Comportement lorsque vous filmez/photographiez :

- changer souvent la bande/la carte à mémoire (le mieux est d'enregistrer les différentes actions sur différents bandes/cartes à mémoire). Après la prise d'images délicates, il est indispensable de changer la bande/la carte à mémoire et de transmettre le matériel à une personne à laquelle tu fais confiance et qui peut l'emmener en lieu sûr.

Comportement en cas d'arrestation :

- Essaie de filmer ta propre arrestation le plus longtemps possible. Cela peut servir à reconstruire de la situation.
- Essaie de te protéger avec une carte de presse. Théoriquement, les journalistes ne sont pas obligés à donner leur matériel aux flics. Mais on a constaté que les flics ne respectent forcément pas ce droit.
- S'il apparaît clairement que les flics veulent s'approprier de ton matériel, essaie de le détruire ou de le faire disparaître avant qu'il ne tombe entre leurs mains.
- Exige une quittance pour le matériel confisqué. Il sera toujours possible que ton matériel « ait malheureusement disparu », mais tu pourras ainsi au moins prouver que les flics t'ont effectivement pris du matériel.
- Exige que tes bandes ou films soient immédiatement mis sous scellé lors de la confiscation, c'est-à-dire au poste de police. De cette façon, ton matériel est déposé dans un récipient sous scellé. Exige là aussi une quittance et le nom du policier. Avec la mise sous scellé, le matériel ne peut être utilisé que lors de l'ouverture d'une enquête. Si une enquête est ouverte contre toi, les flics sont obligés de t'informer qu'ils veulent visionner ton matériel et tu peux faire recours.
- À part ça, utilise ton droit de te taire ! Tu es seulement obligé de donner les informations suivantes : nom, prénom, domicile officiel et c'est tout ! Tu as le droit de te taire, même si les flics prétendent le contraire. S'ils veulent bavarder avec toi, ne leur répond pas, même s'il s'agit de thèmes tels que filmer, photographier, etc. ...
- Si tu as été contrôlé-e ou arrêté-e, écris immédiatement après un témoignage. Décris-y aussi l'aspect physique des flics auxquels tu as été confronté-e parce que ces « détails » s'oublient vite.

Pour terminer

Une caméra de surveillance ne vit pas éternellement. Reclaim your media !